



Tarbes, le 22 juin 2012

Le Directeur académique
des services de l'Éducation Nationale
Directeur des services départementaux
de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames, Messieurs,

Les directeurs d'école, Instituteurs et
Professeurs des écoles

Nom du service

DIPER
Référence

La formation continue des personnels du premier degré s'inscrit prioritairement dans une politique d'accompagnement de ceux-ci dans l'exercice de leur métier. Elle contribue au développement des compétences professionnelles de chacun, au service des priorités nationales, académiques et départementales, en vue de la réussite de tous les élèves qui nous sont confiés.

Dossier suivi par
Mélanie BERTOUILLE
Téléphone
05 67 76 56 89
Fax
05 67 76 57 01
Mél.
Ce.ia65forco@ac-toulouse.fr

Le plan de formation est le fruit d'un travail collectif autour des Directeurs académiques de l'éducation nationale ; il a été présenté et validé en Conseil Départemental de la Formation lors de la réunion du 31 mai 2012.

Plus particulièrement, les priorités départementales sont les suivantes :

Rue georges Magnoac
65016 TARBES

Enseignement priorité 1 : adaptation à l'emploi des PES et PET2
Enseignement priorité 2 : enseigner les langues vivantes
Enseignement priorité 3 : Prévention de l'illettrisme
Enseignement priorité 4 : Sciences
Enseignement priorité 5 : ASH
Enseignement priorité 6 : Réussite scolaire

La formation continue favorise les échanges de pratiques, est un levier important pour la cohérence et la qualité du service public.

Je compte sur l'engagement de chacun.

Le Directeur académique
des services de l'Éducation Nationale
Directeur des services départementaux
de l'Éducation Nationale des Hautes-Pyrénées

Signé

Patrick Demougeot